

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2010 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence du maire M. Normand Galarneau.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:35 heures.

M. le maire Normand Galarneau félicite et remercie le conseiller Michel Choquette pour son implication dans différents dossiers.

2010-07-114 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 7 juin 2010
- 4. 1^{ère} période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
 - 5.1 Soumission aménagement du parc Pomerleau
- 6. Information au conseil et correspondance**

Correspondance
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter
 - 8.1.1 Réponse au Ministère des Transports – feu de circulation
 - 8.1.2 Installation d'une lumière à l'intersection des rues du Torrent et Fontaine
 - 8.1.3 Conformité du projet – descente de canots
 - 8.1.4 Acceptation du décompte no. 2 – poste de pompage des eaux usées.
 - 8.1.5 Acceptation du projet de la convention collective
 - 8.1.6 Modification du calendrier des séances du conseil
 - 8.1.7 Reddition de compte – programme d'aide à l'entretien du réseau routier
 - 8.1.8 Lignage des rues et routes
 - 8.1.9 Délégation de pouvoir – Recyc-Québec
- 9. Adoption des règlements**

Aucun
- 10. Avis de motion à donner –**
 - 10.1 Règlement d'emprunt – programme d'infrastructure Québec Municipalité
 - 10.2 Règlement d'emprunt – aide financière dans le programme Infrastructures de loisirs du Canada (ILC)
- 11. Varia affaires nouvelles**

12. 2ième période de questions

13. Levée de la séance ordinaire

14. Prochaine séance ordinaire : **Mercredi le 18 août 2010 à 19H30**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE**, le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2010 soit approuvé et adopté tel que déposé avec les ajouts aux points : 8.1.10, 8.1.11, 8.1.12 et 8.1.13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.

2010-07-115 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE**, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 H 40)

Monsieur Jacques Gourde :

- Félicite à tous les membres du conseil pour la fête de la St-Jean;
- Remercie l'équipe de la voirie pour les travaux effectués sur le chemin Galipeau (problème d'eau et l'asphalte).

Madame Maryse Labonté : Félicite tous ceux qui ont travaillé à l'organisation de la Fête de la St-Jean.

Monsieur Bertrand Ash:

- Remercie les gens responsables pour la réparation du panneau d'affichage à l'avant de l'hôtel de ville;
- Demande si c'est possible de déplacer les estrades pour le soccer;
- Demande de vérifier la clôture sous le pont pour la sécurité des enfants;
- Informe que le 21 août, il organise un tournoi de soccer et une fête de quartier au parc Goddard;
- Demande si la lumière de sécurité est réparée au parc Goddard et la trappe pour le boyau d'arrosage.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 45

5.1

2010-07-116 SOUMISSION AMÉNAGEMENT DU PARC POMERLEAU :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner a été en appel d'offres public le 12 juin 2010;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu quatre (4) soumissions :

Excavation Steve Leblanc Inc.	270,395.45\$ taxes incluses
Excavation M. Toulouse Inc.	291,027.29\$ taxes incluses
Gilles Côté excavation	315,695.00\$ taxes incluses
Pavage Lavallée Leblanc	326,763.55\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE nous devons retrancher des travaux de la liste pour respecter le budget qui a été alloué.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU** que la Municipalité d'Ascot Corner accepte le plus bas soumissionnaire Excavation Steve Leblanc inc. en retranchant du bordereau de soumission les travaux no.2, no.4.6, no.4.8, et 4.10 ce qui donne un coût total de 164,986\$ taxes incluses.

QUE le maire Normand Galarneau et le directeur général Daniel St-Onge soient autorisés à signer les documents nécessaires.

Poste budgétaire : 03-310-00-029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.
DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait la lecture et dépose la liste de la correspondance pour le mois de juin.

7.1.1
2010-07-117 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, la liste des comptes à payer en date du **30 juin 2010** au montant de **172,543.33\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2
RAPPORTS DES COMITÉS :

Monsieur le maire Normand Galarneau :

- Donne le suivi des dossiers : Internet Haute Vitesse;
Soirée d'information sur le compostage;
Statistique sur le compostage.

Diane Talbot :

- Mentionne que le Transport du Bonheur est en vacances pour l'été;
- Le tournoi de golf de la Chambre de commerce a rapporté la somme de 9,000\$;
- Fait toujours le suivi sur les finances de la municipalité et que tout est correct.

André Tousignant :

- Donne un compte rendu sommaire des négociations de la convention collective;
- Félicite Me André Fournier et Daniel St-Onge pour leur travail lors de la négociation de la convention.

Stanley Boucher :

- Remercie tous les bénévoles pour les loisirs dans la municipalité;
- Mentionne qu'il y a des démarches d'entreprises avec M. Toulouse pour l'achat de terrain voisin de l'O.M.H.
- Fait le suivi dans le dossier de la Route 112 avec le MTQ.

Michèle Thériault :

- Mentionne que le Journal communautaire est en vacances pour la période estivale;

- Les travaux de réfection du ponceau sur le chemin Biron doivent débiter le 7 juillet;
- La procédure pour la réfection du réservoir à l'usine des biodisques et le poste de pompage rue Blouin suit son cours.

Kevin Mackey :

- Le marchethon qui a eu lieu au début juin a très bien fonctionné et a rapporté la somme de 2645.\$
- La fête de la St-Jean a très bien fonctionné;
- L'installation des deux nouveaux jeux a été faite;
- Le tirage qui était prévu pour cette année a été reporté en janvier 2011 et l'avance de 4000.\$ reçue de la municipalité a été remise à celle-ci.

Michel Choquette :

- Les prix lors de l'ouverture de nos soumissions sont très élevés;
- Une rencontre d'information sur le déneigement est prévue le 2 septembre 2010;
- L'appel d'offres pour les rénovations du Centre Multifonctionnel se fait à partir du 6 juillet 2010;
- A assisté à une rencontre de la Corporation de la Mine Ascot;
- Rencontre cette semaine la compagnie Domtar concernant le projet des monts Stoke.

8.1.1

2010-07-118 RÉPONSE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – FEU DE CIRCULATION :

CONSIDÉRANT QUE suite à la rencontre du 13 mai 2010, avec monsieur Louis Ferland du Ministère des Transports du Québec, nous avons reçu à la fin du mois de juin une lettre par courriel nous donnant un compte-rendu de cette réunion;

CONSIDÉRANT QUE l'échéancier pour le feu de circulation devait être au plus tard à la fin avril 2010 (date promise en 2009 lors de différentes discussions) mais dans le compte-rendu de la rencontre du 13 mai 2010 il est mentionné que l'entrepreneur est autorisé à débiter les travaux le 14 juin 2010 et qu'il a un échéancier de 16 semaines pour réaliser les travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU** que la Municipalité d'Ascot Corner mentionne à monsieur Louis Ferland du Ministère des Transports son désappointement quand au délai de 16 semaines qui a été accordé à l'entrepreneur. Parce que ce délai nous inquiète pour la sécurité des enfants qui veulent traverser la route 112 à la sortie de notre piste cyclable. Concernant les autres points qui sont à l'étude nous aimerions avoir un échéancier pour chacun et la mise en place des solutions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2010-07-119 INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE À L'INTERSECTION DES RUES DU TORRENT ET FONTAINE :

CONSIDÉRANT QUE selon notre politique, une lumière de rue est toujours installée aux intersections des rues;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU** que la Municipalité d'Ascot Corner procède à l'installation d'une lumière à l'intersection des rues Du Torrent et Fontaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2010-07-120 **CONFORMITÉ DU PROJET – DESCENTE DE CANOTS :**

CONSIDÉRANT QUE nous allons procéder à la construction d'une descente de canots et à l'aménagement d'un sentier dans le parc Pomerleau;

CONSIDÉRANT QUE nous devons déposer une demande d'autorisation au MDDEP;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner autorise M. Oreste Loica du Groupe Poly-Tech de procéder à la demande d'autorisation au MDDEP. Il est à mentionner que ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

QUE le paiement de 516.00\$ pour la demande du certificat d'autorisation soit fait et inclus avec la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2010-07-121 **ACCEPTATION DU DÉCOMPTE NO. 2 – POSTE DE POMPAGE DES EAUX USÉES :**

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés et complétés le 31 mai 2010;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Claude Dorval du Groupe SM recommande le paiement du décompte no. 2 au montant de 52,490.90\$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le coût inclut les directives de changement no.1 et no.2 au montant de 11,670.48\$;

CONSIDÉRANT QUE les sommes réservées pour ces travaux ont été comptabilisées dans le surplus libre au 31 décembre 2009;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner accepte de payer à Construction DJL Inc. la somme de 52,490.90\$ taxes incluses pour le décompte no.2 dans le projet « Reconstruction des postes de pompages rue Principale et Spring Road ».

Poste budgétaire : surplus libre 55-991-00-000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2010-07-122 **ACCEPTATION DU PROJET DE LA CONVENTION COLLECTIVE :**

CONSIDÉRANT QUE les comités de négociation patronale et syndicale en sont venus à une entente de principe sur un projet de convention collective d'une durée de cinq (5ans);

CONSIDÉRANT QUE le projet de convention collective a été déposé aux membres du conseil lors d'un atelier de travail par le comité de négociation; **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot

Corner accepte le projet de convention collective d'une durée de cinq (5ans) à partir du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2014 tel que déposé par le comité de négociation et conditionnel à l'acceptation du dit projet de convention par les employés municipaux lors de leur assemblée syndicale.

QUE le maire Normand Galarneau et le directeur général Daniel St-Onge soient mandatés à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2010-06-123 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES :

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148 et 148.01 du Code municipal, le Conseil établit le calendrier des séances du conseil au début de chaque année civile;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil peut modifier le calendrier par résolution et en donnant un avis à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le Conseil accepte de modifier le calendrier pour la séance du mois d'août 2010. La séance aura lieu le mercredi 18 août 2010 à 19H30 au lieu du lundi 2 août.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2010-07-124 REDDITION DE COMPTE – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER :

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 112,608\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ses routes;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QUE le vérificateur externe de la municipalité présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2010-07-125 LIGNAGE DES RUES ET ROUTES :

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder à la réfection des lignes des rues et routes dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE selon la pratique nous avons demandé des prix à quelques entrepreneurs mais que le coût total doit être réparti sur trois ans;

CONSIDÉRANT QUE nous allons recevoir les prix après la séance et que nous voulons faire les travaux avant la fin de juillet 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le Conseil accepte de dégager la somme prévue au budget 2010 pour les lignes des rues et routes au montant de 4,500.00\$ pour une partie des travaux de réfection des lignes des rues et routes dans notre municipalité.

Poste budgétaire : 02-355-00-640

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2010-07-126 DÉLÉGATION DE POUVOIR – RECYC-QUÉBEC :

CONSIDÉRANT QUE depuis le 1^{er} janvier 2008 nous sommes sous la juridiction de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour la cueillette des matières recyclables et que nous lui déléguons notre compétence;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières résiduelles, pour la période débutée le 1^{er} janvier 2008 soit versée directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.10

2010-07-127 MISE DE FONDS À LA CORPORATION DE LA MINE ASCOT :

CONSIDÉRANT QUE suite à la rencontre du Conseil d'administration de la Corporation de la Mine Ascot, il a été convenu qu'une demande de mise de fonds de 500.\$ par les deux municipalités impliquées soient Ascot Corner et Sherbrooke soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner verse une somme de 500.\$ à la Corporation de la Mine Ascot pour couvrir les dépenses courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.11

2010-07-128 LETTRE D'INTENTION À MONSIEUR BERNARD SÉVIGNY MAIRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE :

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du Conseil d'administration de la Corporation de la Mine Ascot, il y a eu discussion du dossier de fusion du terrain que la Corporation de la Mine Ascot possède au territoire de la Ville de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QU' il a été convenu qu'une demande soit adressée directement à la mairie de Sherbrooke;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner adresse une demande à la mairie de Sherbrooke pour la fusion du terrain que la Corporation de la Mine Ascot possède au territoire de la Ville de Sherbrooke et que par la suite la Ville de Sherbrooke cède en échange à la municipalité d'Ascot Corner le terrain situé sur le chemin Galipeau, lots numéros 21-C-P, 22-A-P, 22-C-P, 23-A, du rang 4 du canton de Stoke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2010-07-129 ^{8.1.12} **RÉDUCTION DE VITESSE SUR LES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ :**

CONSIDÉRANT QU' il serait important de réduire la vitesse sur les routes de la municipalité pour que nos routes soient plus sécuritaires;

CONSIDÉRANT QU' une demande a été déposée au Ministère des Transports afin de réduire la vitesse de 80 km/heure à 50 km/heure sur une partie de la route 112;

CONSIDÉRANT QUE nous pourrions faire la même chose sur les autres routes de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner procède aux démarches afin de réduire la vitesse sur les routes asphaltées de la municipalité de 80 km/heure à 70 km/heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2010-07-130 ^{8.1.13} **NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU C.A. DE LA CORPORATION DE LA MINE D'ASCOT :**

CONSIDÉRANT QU' il est important de nommer une autre personne de la municipalité d'Ascot Corner au Conseil d'administration de la Corporation de la Mine d'Ascot;

CONSIDÉRANT QUE le nom de monsieur André Tousignant a été suggéré;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner nomme monsieur André Tousignant pour représenter la municipalité au Conseil d'administration de la Corporation de la Mine d'Ascot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

^{10.1} **AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Stanley Boucher, qu'à une séance subséquente le Conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt de 425,000.\$ qui représente l'aide financière du gouvernement du Québec versée sur 10 ans dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Selon l'article no.445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

10.2

AVIS DE MOTION – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES LOISIRS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Choquette, qu'à une séance subséquente le Conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt de 225,788.\$ qui représente l'aide financière du gouvernement du Québec versée sur 10 ans dans le cadre du Programme d'infrastructures loisirs au montant de 112,894.\$ et une somme de 112,894.\$ qui représente la portion de la municipalité.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

12.

PÉRIODE DE QUESTIONS (8 H 38)

Madame Ghyslaine Bouffard:

- Questionne la qualité de l'eau à la piscine publique;
- Questionne sur le dossier des vols dans les résidences sur le territoire de la municipalité.

Monsieur Jacques Gourde:

- Demande des explications sur le point du lignage des rues et routes;
- Questionne l'avis de motion sur le règlement d'emprunt de 425,000.\$;
- Demande des explications sur la gravière située sur le chemin Galipeau.

Madame Pierrette Hardy:

- Remerciements pour les équipements et les travaux dans les parcs;
- Demande quand se fera la coupe d'herbe le long des routes;
- Demande concernant le 75,000.\$ pour les travaux sur le réseau des eaux usées, est-ce les gens qui utilisent le réseau qui vont payer ou est-ce le fonds général de la municipalité.

Monsieur Alphonse Bouffard: Demande qu'elle est la procédure pour changer la vitesse sur les routes.

Monsieur Bertrand Ash: Donne des informations sur le territoire de la Mine.

Madame Maryse Labonté:

- Demande des détails concernant le projet dans le parc Pomerleau;
- Demande des détails concernant la Corporation de la Mine d'Ascot.

FIN DE LA 2^{ième} PÉRIODE DE QUESTIONS À 9 H 05

13.

2010-07-131 LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE**, la séance ordinaire soit levée à 9 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : MERCREDI LE 18 AOÛT 2010 À 19H30.